

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Division de l'urbanisme

800, boulevard De Maisonneuve Est, 17e étage Montréal (Québec) H2L 4L8

Téléphone : 514 872-9545 Télécopieur : 514 872-4912 www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Le 6 février 2014-02-04

Mme Élise Naud Secrétaire de la commission Office de consultation publique de Montréal

Objet : Projet particulier autorisé sur l'emplacement délimité par les rues Jean-D'Estrées, Saint-Jacques et Peel et la promenade Albert

Madame,

Veuillez trouver ci-joint une copie de la résolution autorisant un projet immobilier sur l'emplacement au nord de l'École de technologie supérieure (ETS), entre les rues Jean-D'Estrées et Peel. Ce projet devait initialement constituer la dernière phase du complexe Les Jardins Windsor.

Notez que l'autorisation a été partiellement utilisée en 2006 avec de la démolition du 550 à 640, rue Peel, de sorte que les paramètres de zonage qui s'appliquent désormais sur l'emplacement sont uniquement ceux décrits dans la résolution no CA06 240068, par opposition aux dispositions courantes du règlement d'urbanisme.

Cordialement.

Bruno Collin, urbaniste

mucallin

Conseiller en aménagement - Chef d'équipe Arrondissement de Ville-Marie, division de l'urbanisme 800, boulevard De Maisonneuve Est, 17e étage, Montréal (Québec) H2L 4S8

- p. j. Résolution no CA06 240068 et plans annexés à la résolution
- c. c. M. Sylvain Villeneuve, chef de division urbanisme, arrondissement de Ville-Marie

Extrait authentique du procès -verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement

	Ville-Marie	
	Assemblée du	7 février 2006
Ville de Montréal	Séance(s) tenue(s) le(s)	7 février 2006
	Numéro de la résolution	CA06 240068

PROJET PARTICULIER - 550, RUE PEEL - ADOPTION (1052840060)

Considérant qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue :

Il est proposé par le conseiller Karim Boulos appuyé par la conseillère Catherine Sévigny

D'accorder, pour les emplacements composés des lots 2 975 648, 3 059 135 et 3 059 136 qui forment les parties nord des îlots bornés des rues De La Montagne, Saint-Jacques, Peel et Notre-Dame, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011), l'autorisation :

- a) de construire par phase et d'occuper un ensemble commercial et résidentiel, conformément aux plans 1 à 13 préparés par Sylvie Perreault, architectes, et estampillés par l'Arrondissement le 30 septembre 2005;
- b) d'occuper le rez-de-chaussée en bordure de la rue Jean-D'Estrée à des fins résidentielles;
- c) d'avoir une hauteur minimale de 11 m pour le basilaire visé aux plans mentionnés précédemment;
- d) d'aménager un stationnement de surface conformément au plan 4 mentionné précédemment:
- e) d'exploiter commercialement comme usage principal la partie du stationnement intérieur qui correspond au nombre de places disponibles au-delà du ratio de 0,65 unité par logement;
- f) d'implanter des appareils mécaniques avec écran et des édicules sur les toits;
- g) d'implanter un garde-corps sur un toit sans retrait d'alignement par rapport au plan de façade situé en dessous;

D'assortir cette autorisation des conditions suivantes :

- a) accompagner la demande de permis de démolition d'une demande de permis de construction pour l'édifice de 13 étages projeté en bordure de la rue Peel, ainsi que d'un plan d'aménagement paysager pour la partie du site réservée aux futures constructions;
- b) respecter un minimum de 30 % d'ouverture sur les plans de façade qui concernent le stationnement intérieur;
- c) dans le cas où un stationnement de surface est aménagé, y intégrer un dégagement paysagé conformément au plan 4 mentionné précédemment;
- d) utiliser le verre pour le revêtement extérieur dominant sur les volumes ayant une hauteur supérieure à 44 m;
- e) soumettre la demande de permis à la procédure du titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282) et appliquer les critères additionnels suivants :
 - i) le traitement architectural de la construction doit favoriser l'unité et l'homogénéité de l'ensemble, notamment en ce qui a trait aux matériaux de revêtement et aux ouvertures;
 - ii) les équipements mécaniques hors toit doivent être traités de manière à assurer leur intégration architecturale (matériaux et volumétrie);
- f) installer la plaque de 1947 qui commémore l'inauguration du premier chemin de fer sur l'île de Montréal et qui était installée en façade du bâtiment portant les numéros 550 à 640, rue Peel, en façade de la nouvelle construction du côté de la rue Peel;

g) soumettre une étude des impacts éoliens pour les bâtiments donnant sur la rue Saint-Jacques qui soit réalisée conformément aux paramètres et aux critères prescrits par le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (01-282);

De fixer la prise d'effet de cette autorisation au jour où son titulaire déposera à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises une lettre de garantie irrévocable de 1 000 000 \$; celle-ci prendra fin le 61° jour suivant la réception par cette direction d'un avis d'expiration et elle sera alors réalisable, sauf si les travaux ont été effectués conformément aux conditions stipulées;

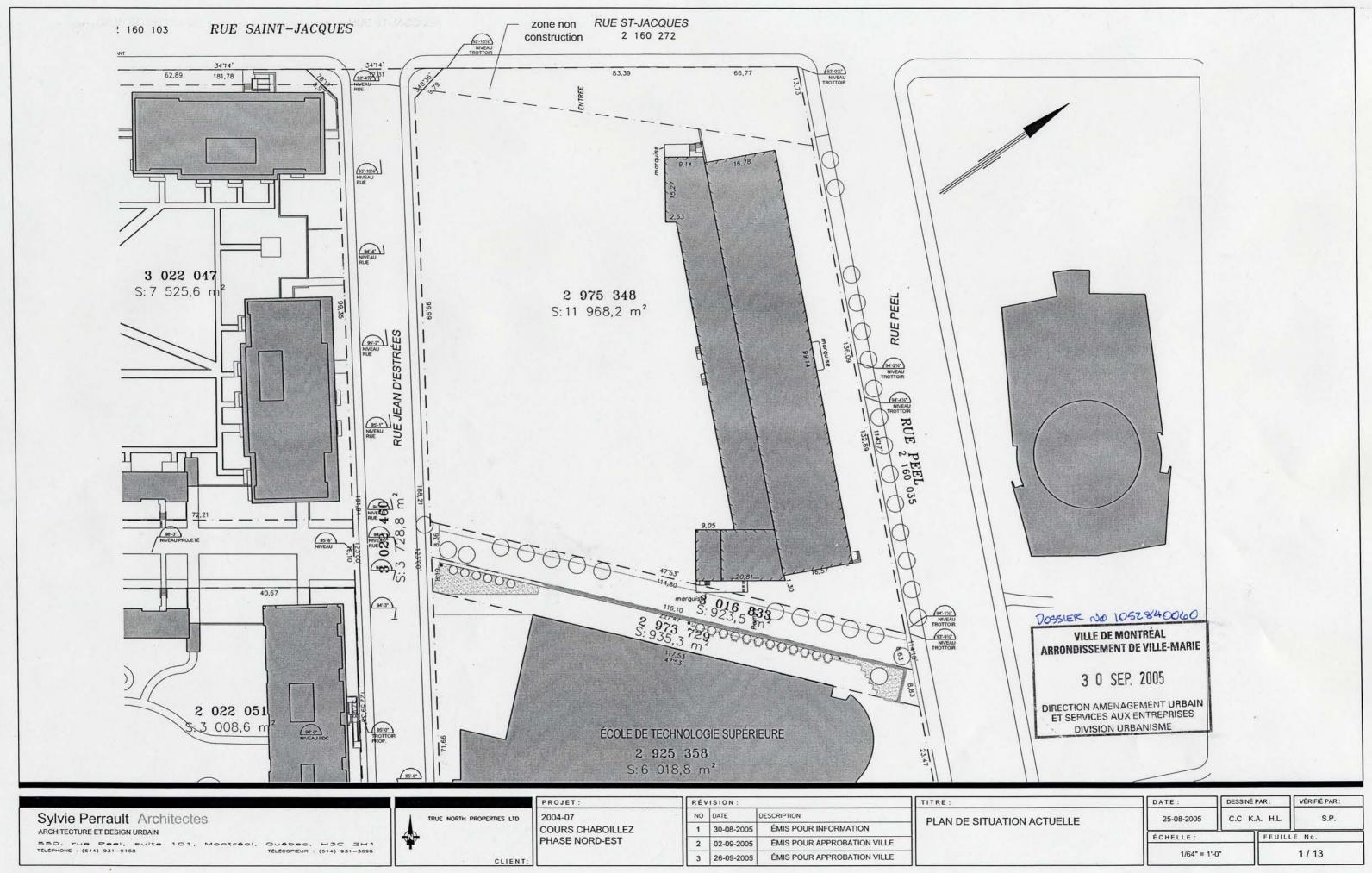
De fixer un délai de 120 mois pour la réalisation des travaux visés par la présente autorisation, à défaut de quoi, elle sera nulle et sans effet.

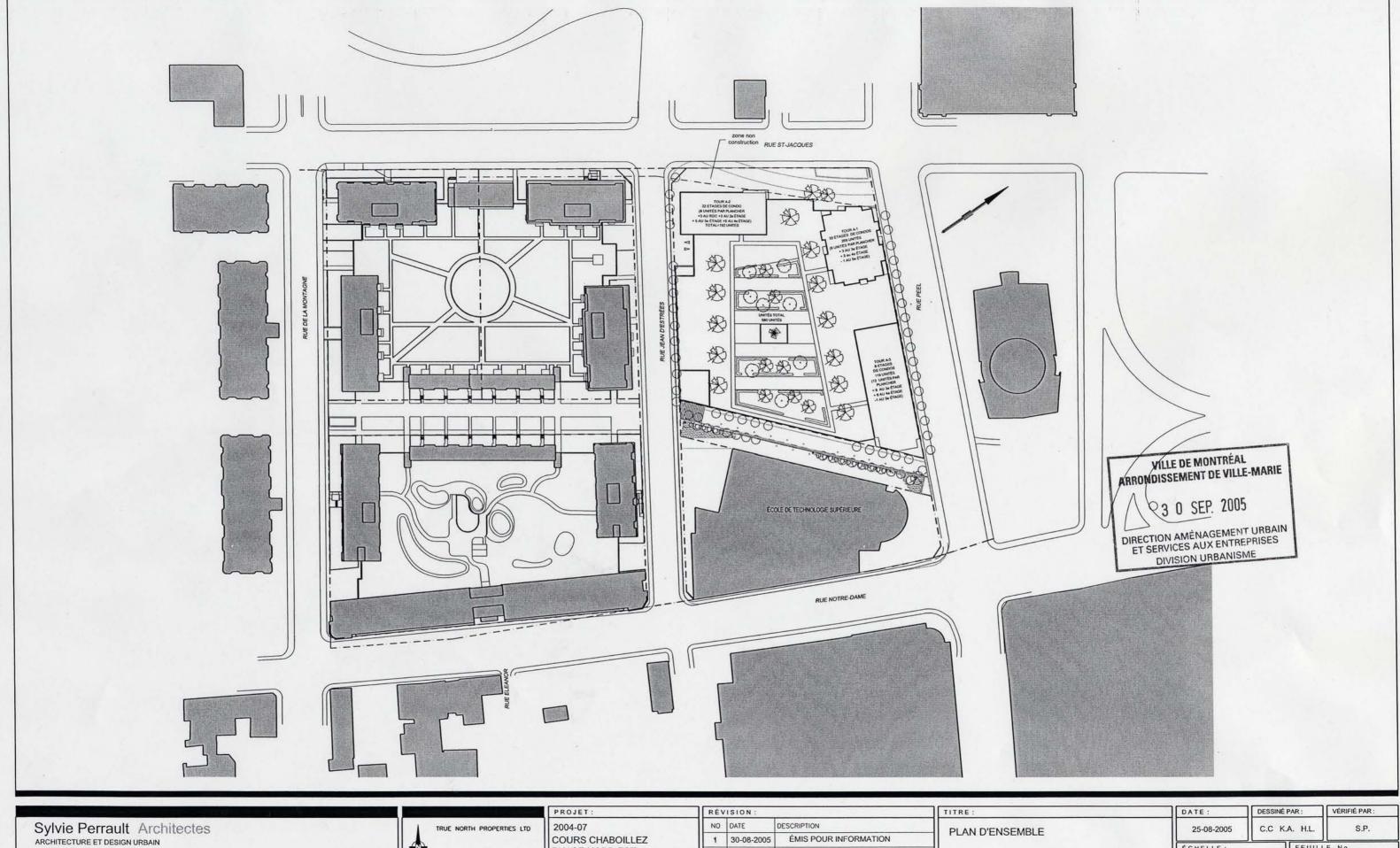
Adoptée à l'unanimité

1052840060 40.34 (pp 95) hhl

- - Signé par Susan MCKERCHER/MONTREAL le 2006-02-17 16:19:44, en fonction de /MONTREAL.

Susan MCKERCHER
Secrétaire du conseil d'arrondissement



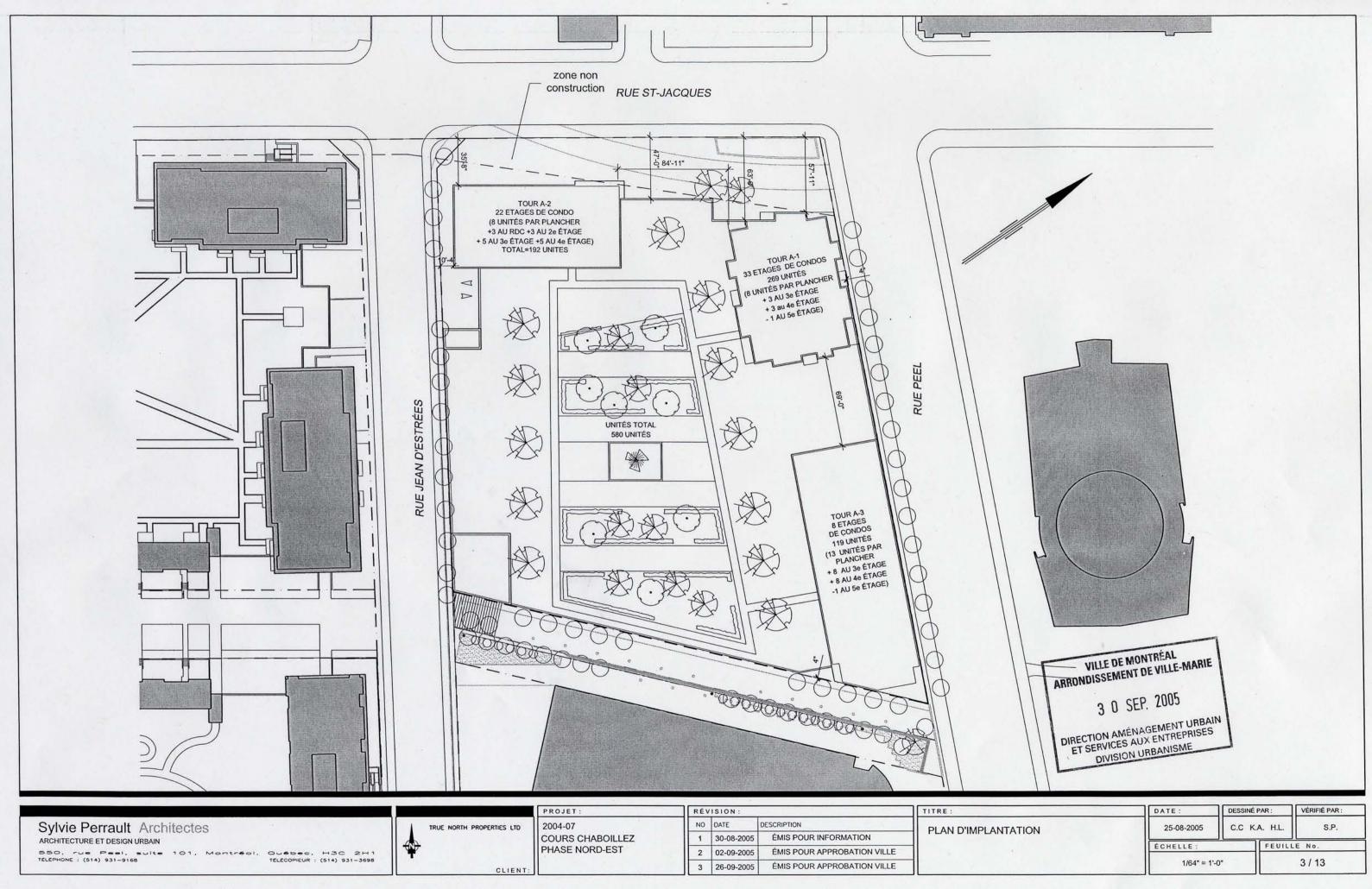


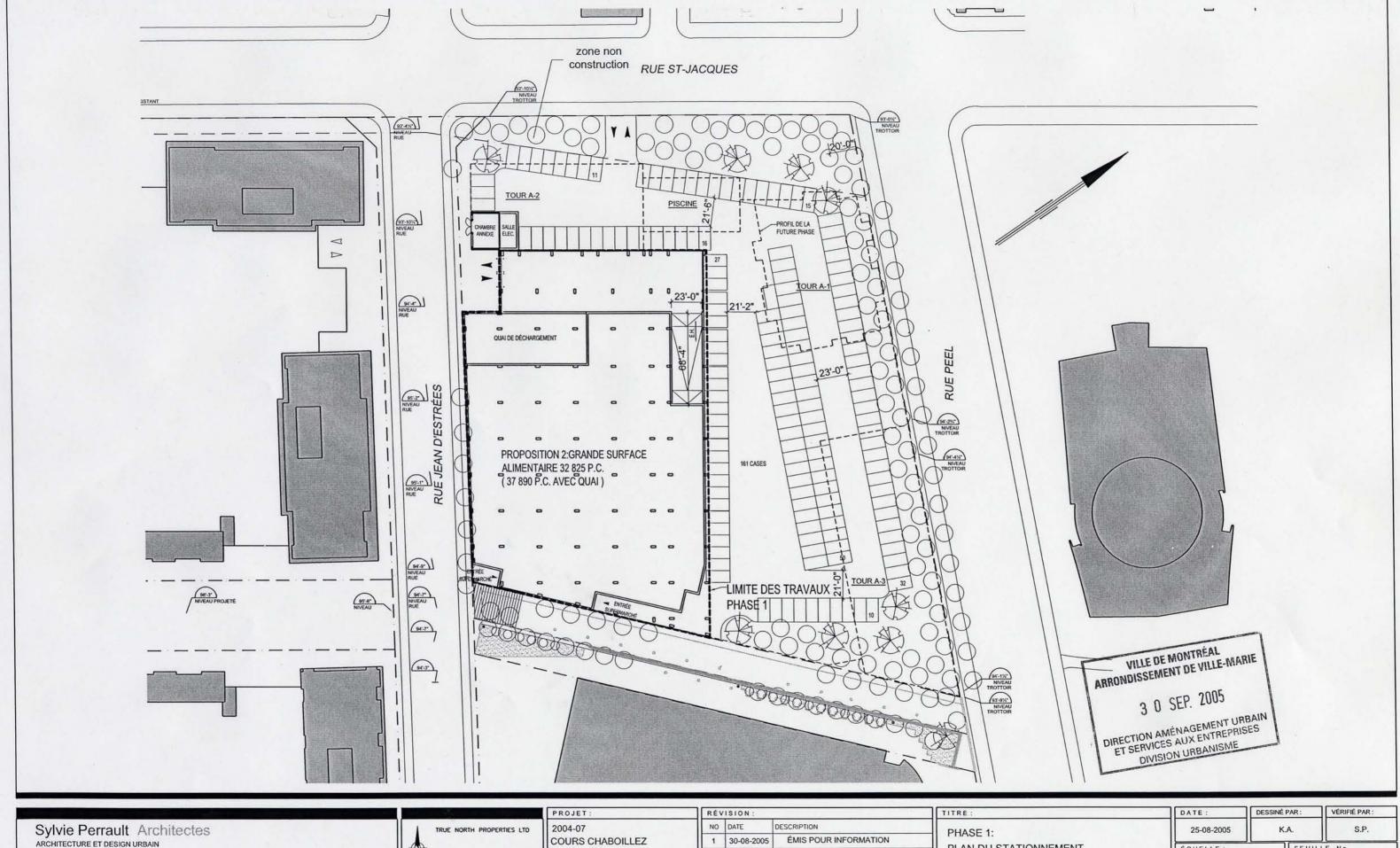
550. rue Peel, suite 101, Montréal, Québec, H3C 2H1 TÉLÉPHONE : (514) 931-9168 TÉLÉCOPIEUR : (514) 931-3698

PHASE NORD-EST

RÉV	ÉVISION:	
NO	DATE	DESCRIPTION
1	30-08-2005	ÉMIS POUR INFORMATION
2	02-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE
3	26-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE

FEUILLE No. ÉCHELLE : 2/13 1/128" = 1'-0"





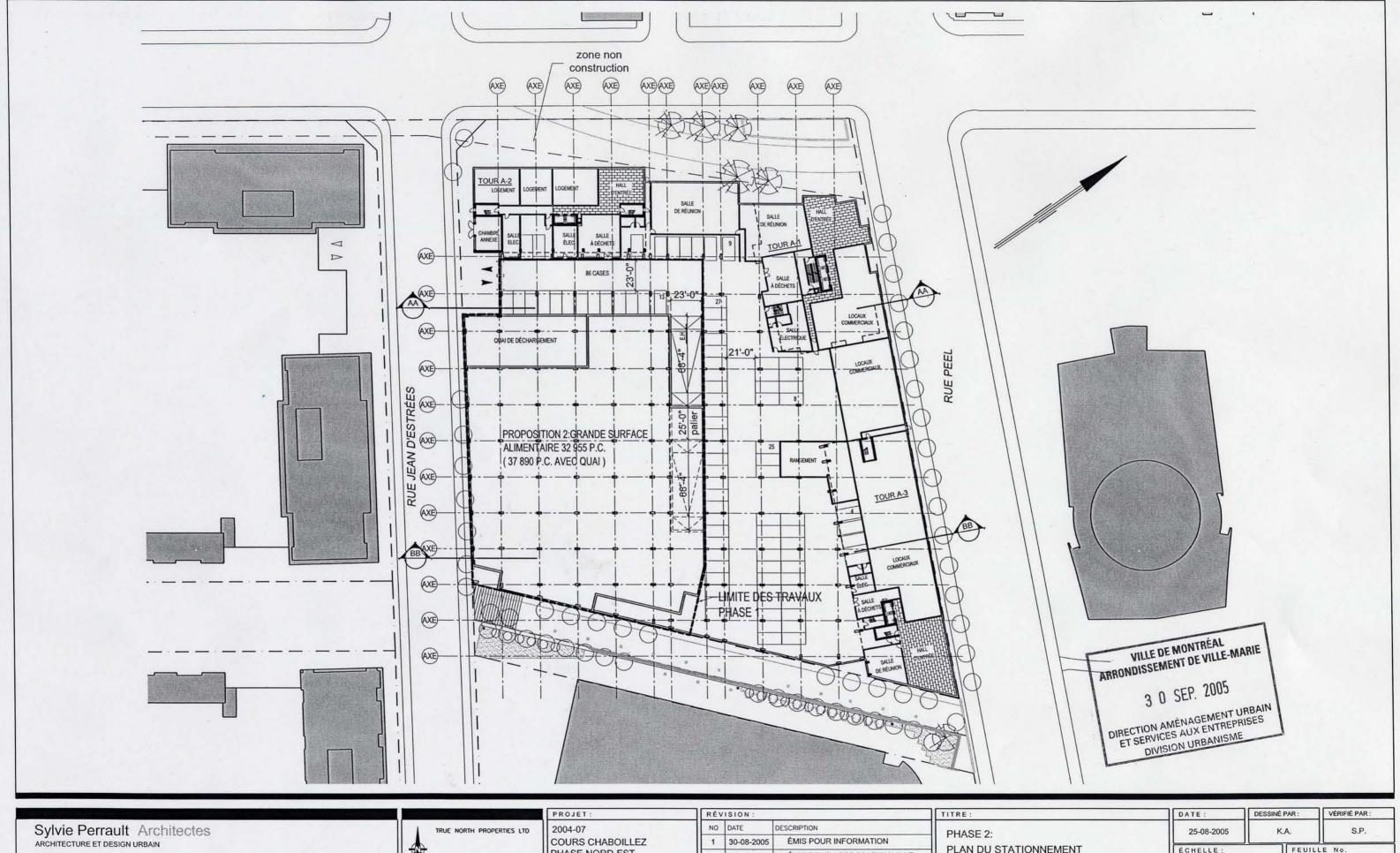
550. rue Peel, suite 101, Montréal, Québec, H3C 2H1
TÉLÉPHONE : (514) 931-9168 TÉLÉCOPIEUR : (514) 931-3698

PHASE NORD-EST

ÉMIS POUR APPROBATION VILLE 02-09-2005 ÉMIS POUR APPROBATION VILLE 3 26-09-2005

PLAN DU STATIONNEMENT NIVEAU REZ-DE-CHAUSSÉE

FEUILLE No. ÉCHELLE: 4/13 1/64" = 1'-0"



TELEPHONE : (514) 931-9168

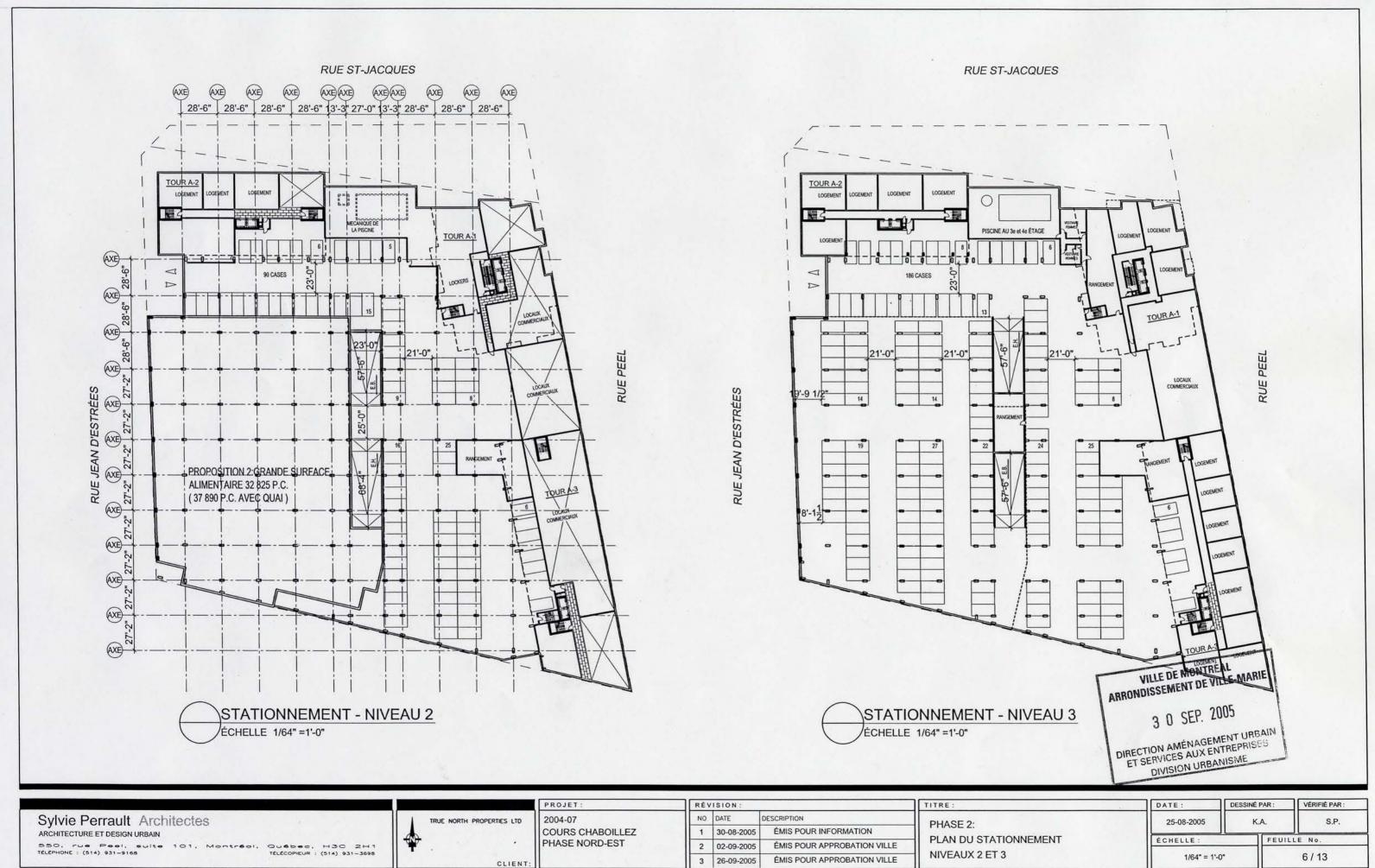
550, rue Peel, suite 101, Montréol, Québec, H3C 2H1 TÉLÉCOPIEUR : (514) 931-3698

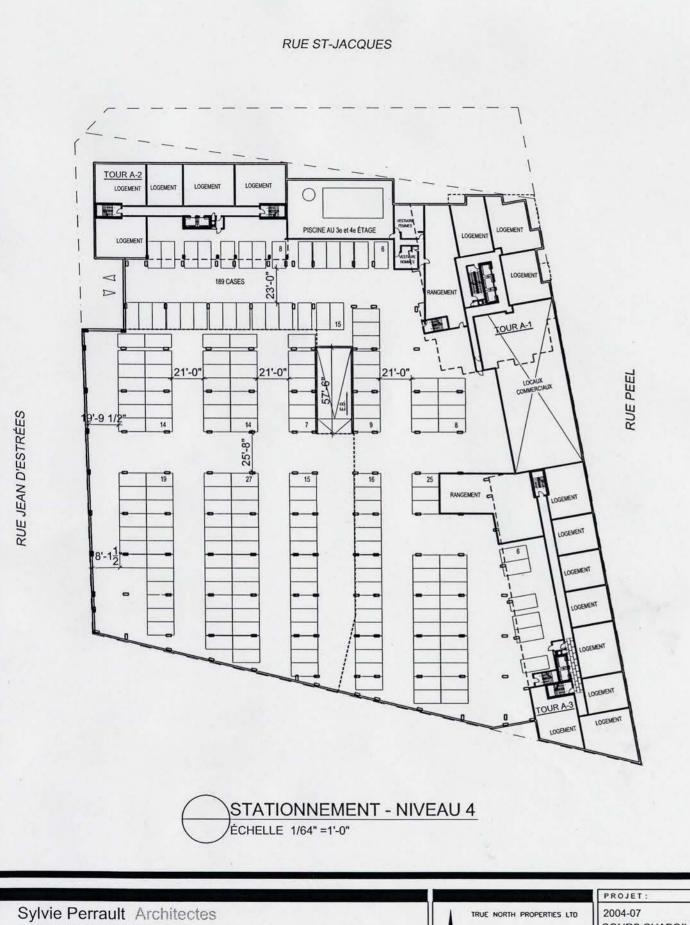
CLIENT:

PHASE NORD-EST

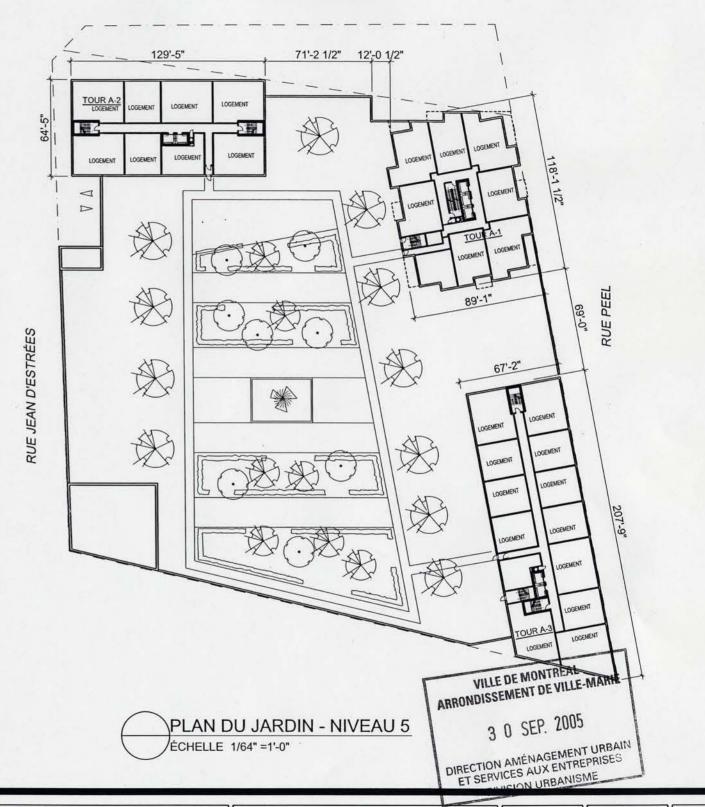
2 02-09-2005 ÉMIS POUR APPROBATION VILLE ÉMIS POUR APPROBATION VILLE 3 26-09-2005

PLAN DU STATIONNEMENT NIVEAU REZ-DE-CHAUSSÉE 1/64" = 1'-0" 5/13





RUE ST-JACQUES



ARCHITECTURE ET DESIGN URBAIN

550, rue Peel, suite 101, Montréal, Québec, H3C 2H1 TELÉPHONE : (514) 931-9168 TELÉCOPIEUR : (514) 931-3698

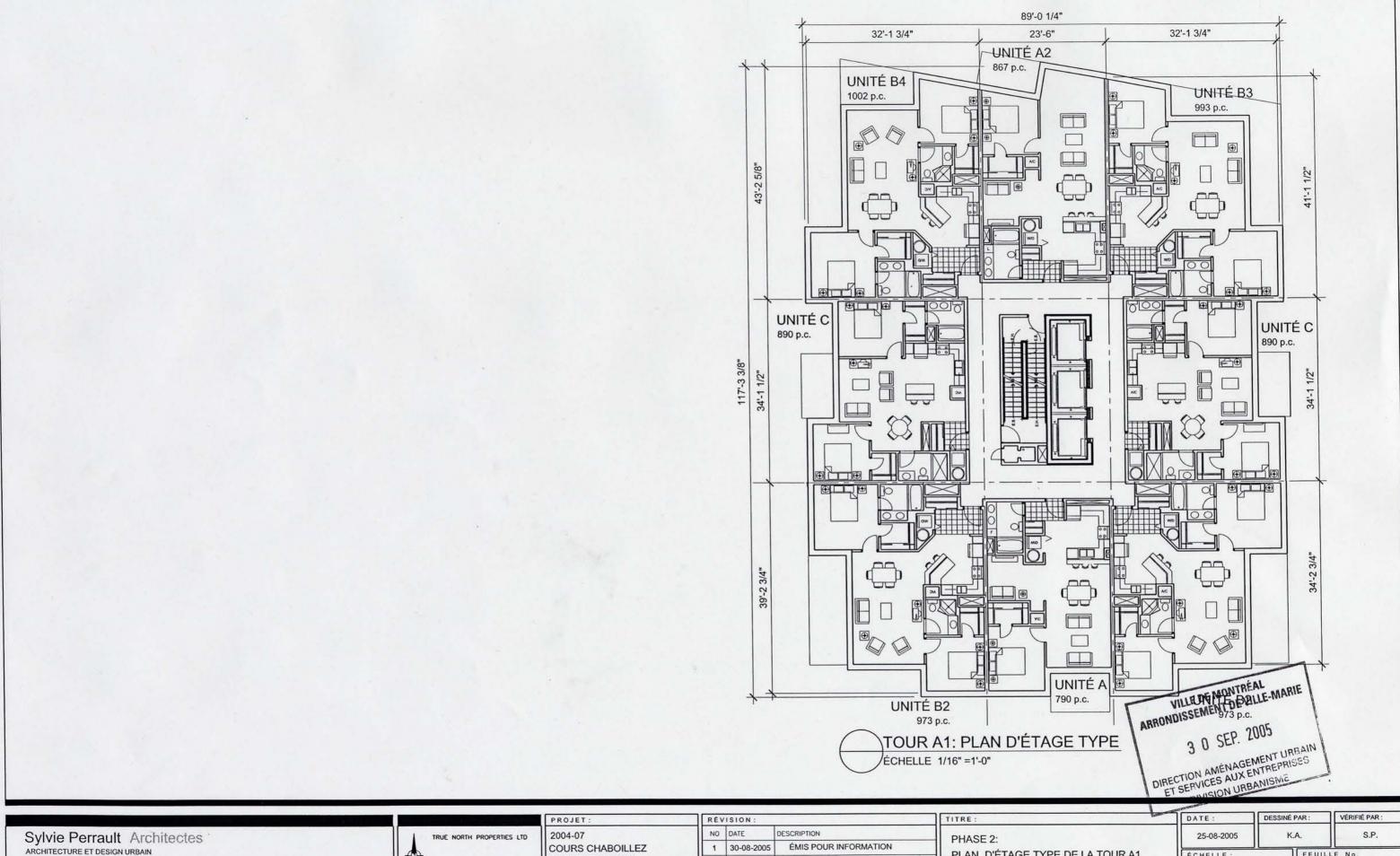
CLIENT:

COURS CHABOILLEZ PHASE NORD-EST

RÉVISION : NO DATE DESCRIPTION 1 30-08-2005 ÉMIS POUR INFORMATION ÉMIS POUR APPROBATION VILLE 2 02-09-2005 ÉMIS POUR APPROBATION VILLE 3 26-09-2005

TITRE: PHASE 2: PLAN DU STATIONNEMENT NIVEAUX 4 ET 5 (JARDIN)

DESSINÉ PAR : VÉRIFIÉ PAR : C.C. K.A. S.P. 25-08-2005 ÉCHELLE : FEUILLE No. 1/64" = 1'-0" 7/13



550. rue Peel, suite 101, Montréol, Québec, H3C 2H1
TELEPHONE : (514) 931-9168 TELECOPIEUR : (514) 931-3698

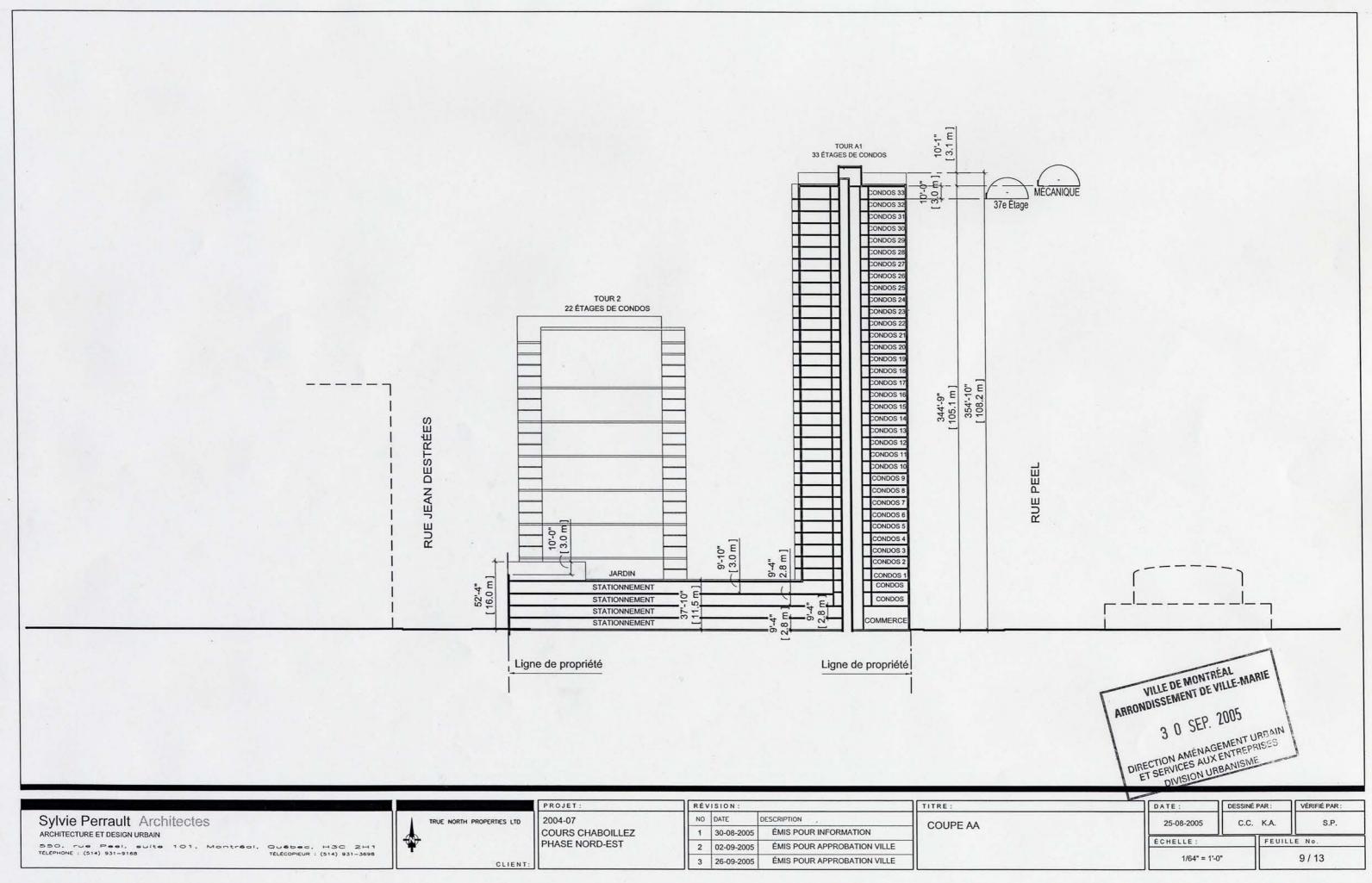
CLIENT:

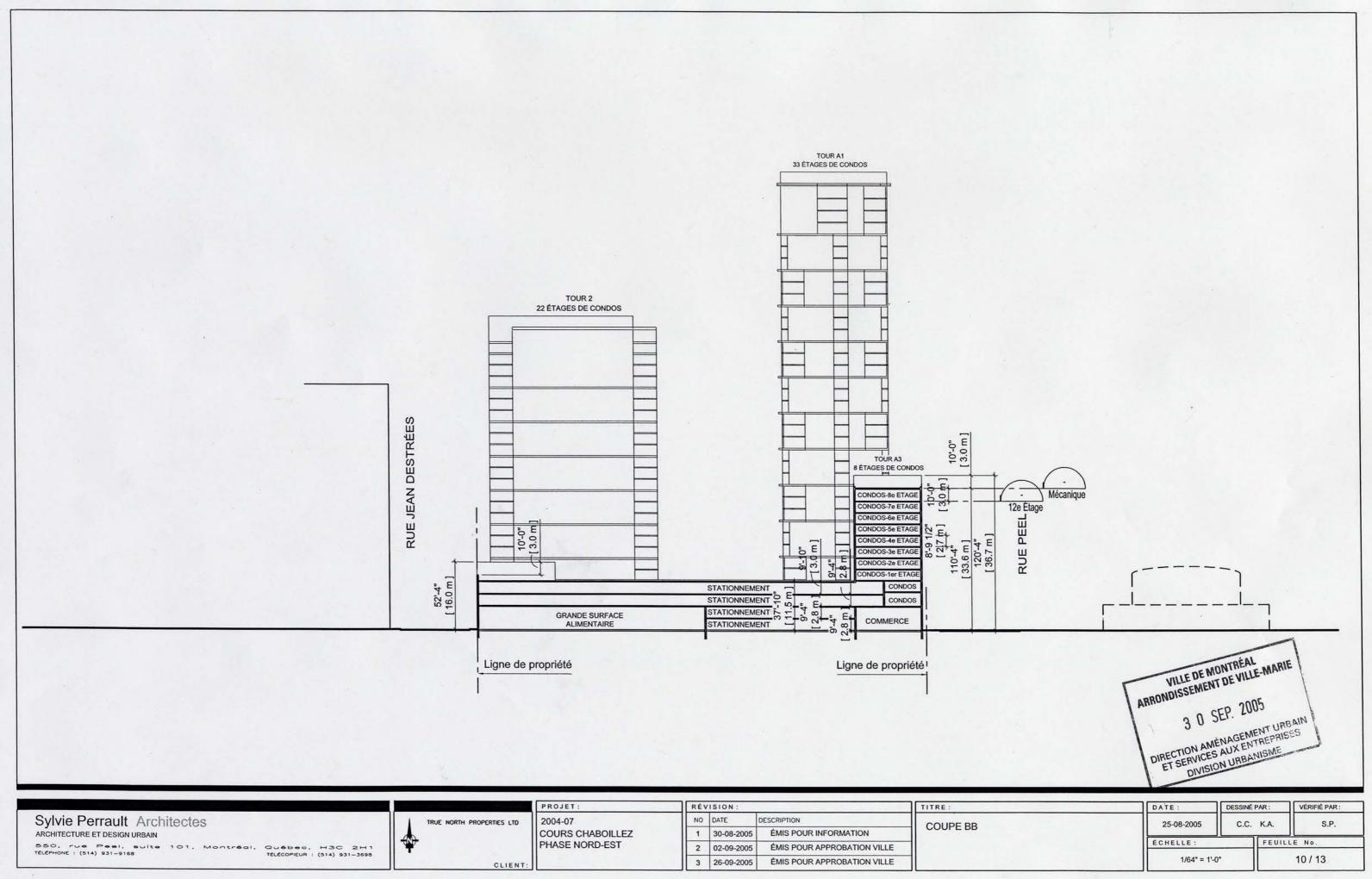
PHASE NORD-EST

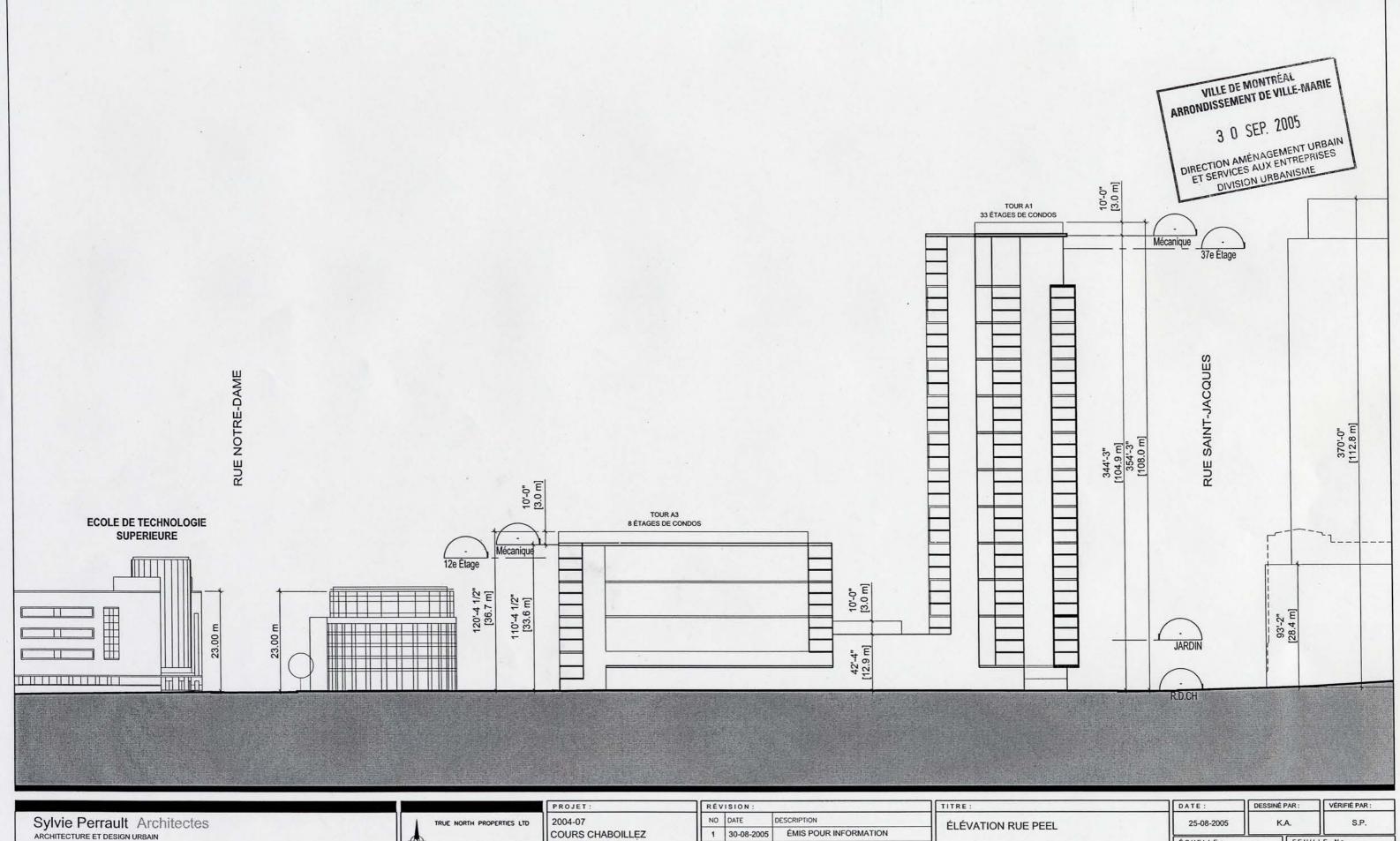
NO	DATE	DESCRIPTION
1	30-08-2005	ÉMIS POUR INFORMATION
2	02-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE
3	26-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE

PLAN D'ÉTAGE TYPE DE LA TOUR A1

FEUILLE No. ÉCHELLE : 8 / 13 1/16" = 1'-0"







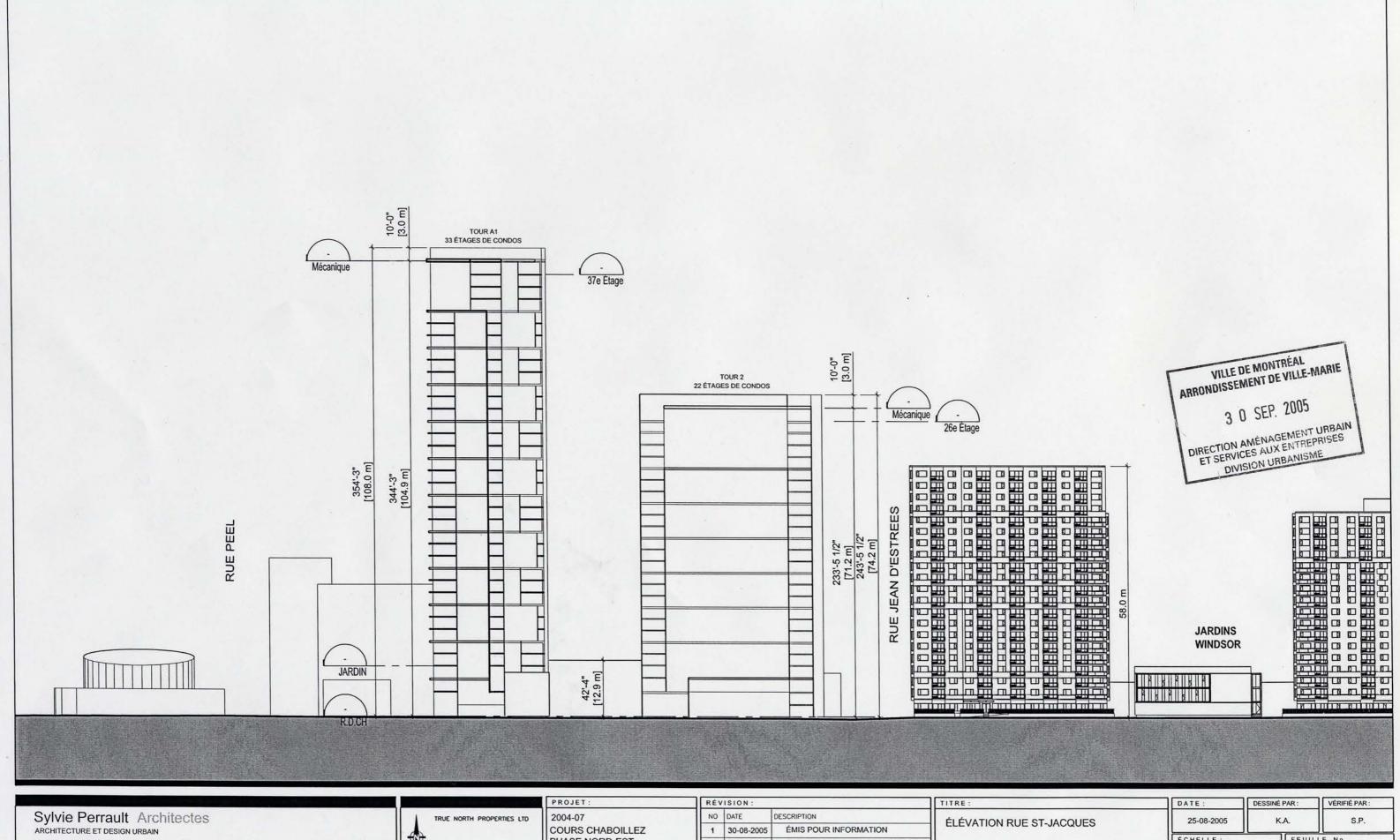
550. rue Peel, suite 101, Montréol, Ouébec, H3C 2H1 TELEPHONE : (514) 931-9168 TELECOPIEUR : (514) 931-3698

PHASE NORD-EST

NO	DATE	DESCRIPTION
1	30-08-2005	ÉMIS POUR INFORMATION
2	02-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE
3	26-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE

ÉCHELLE: 1/64" = 1'-0"

FEUILLE No. 11 / 13

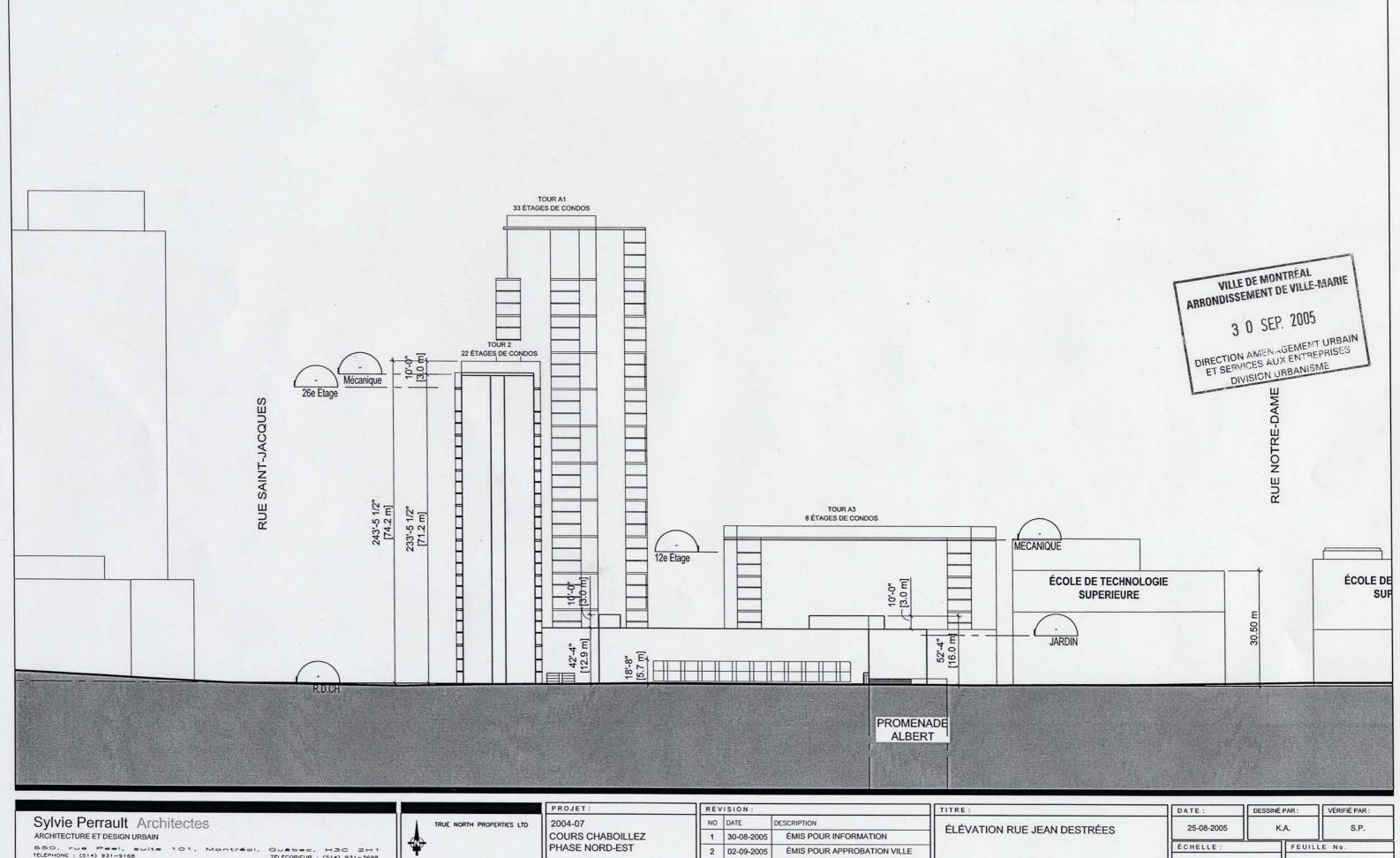


SSO, rue Peel, suite 101, Montréol, Québec, H3C 2H1 TÉLÉPHONE : (514) 931-9168 TÉLÉCOPIEUR : (514) 931-3698

PHASE NORD-EST

NO	DATE	DESCRIPTION
1	30-08-2005	ÉMIS POUR INFORMATION
2	02-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE
3	26-09-2005	ÉMIS POUR APPROBATION VILLE

ÉCHELLE : FEUILLE No. 1/64" = 1'-0" 12 / 13



550, rue Peel, suite 101, Montréol, Ouébec, H3C 2H1 TÉLÉPHONE : (514) 931-9168 TÉLÉCOPIEUR : (514) 931-3698

3 26-09-2005 ÉMIS POUR APPROBATION VILLE 1/64" = 1'-0" 13 / 13

